



Grand Parc de
l'Hers

Comité de pilotage n°6

13 mars 2025

VALIDATION DU PROGRAMME DE PREFIGURATION



Ordre du jour :

- 1- Présentation des sites préfiguratifs du Grand Parc de l'Hers et des principes d'aménagement
- 2- Modalités de mise en œuvre et de gestion des aménagements de préfiguration
- 3- Points divers



1/ Présentation des sites préfiguratifs du Grand Parc de l'Hers et des principes d'aménagement

Actions de préfiguration : rappel du cadre d'intervention des actions

Le comité de pilotage du 28 juin 2024 a permis de valider les principes guidant les actions de préfiguration du Grand Parc de l'Hers :

01. Mettre en œuvre **1 action sur chacune des 13 communes**, en étroite concertation avec elles.
02. S'inscrire dans le cadre d'intervention défini par le Livre Blanc et le Plan d'Action.
03. Proposer **des actions réalisables en 2025-2026**.
04. S'inscrire dans le budget global d'investissement porté par Toulouse Métropole : 1,5 M€.
05. S'assurer des capacités de gestion/entretien des espaces aménagés dès leur conception.

Un travail de co-construction avec les communes :

Fin 2024 : 2 ateliers de travail avec les communes, l'AUAT et TM :

- **Atelier du 09 octobre 2024** : identification des sites préfigurateurs
- **Atelier du 16 décembre 2024** : échanges sur les intentions d'aménagement

Début 2025 : Des **visites complémentaires sur les communes de St Jory et Fonbeauzard** pour identifier les sites préfigurateurs et les intentions d'aménagement



BILAN

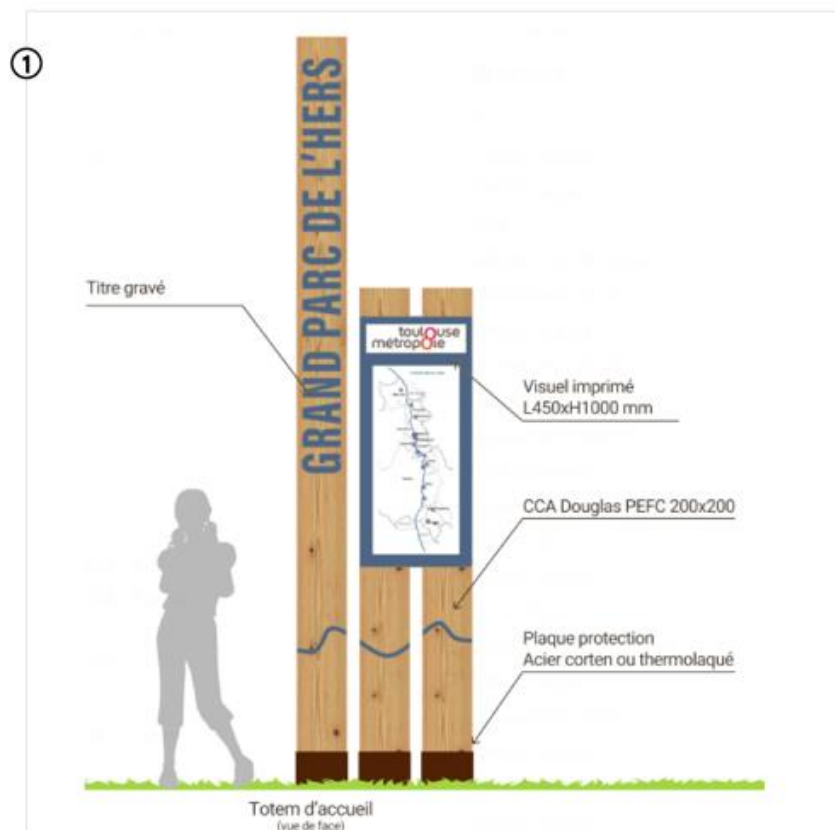
- ⇒ des temps d'échanges riches entre les 13 communes du Grand Parc de l'Hers, l'AUAT et les services TM ;
- ⇒ 1 site identifié sur chacune des 13 communes concernées ;
- ⇒ des intentions d'aménagement identifiées sur chaque site.

LES 4 AXES D'INTERVENTION

1. DÉVELOPPER UNE SIGNALÉTIQUE IDENTITAIRE COMMUNE

Trois éléments de signalétique envisagés pour ces actions de préfiguration :

- ① Le totem «Grand Parc de l'Hers» incarnant la dimension métropolitaine du Grand Parc,
- ② Une signalétique directionnelle permettant de se localiser,
- ③ Une signalétique informative selon les lieux d'intervention (table d'orientation, panneaux informatifs,...),



LES 4 AXES D'INTERVENTION

2. ACCOMPAGNER LA VÉGÉTALISATION DES ESPACES AUX ABORDS DE L'HERS

- Plantations d'arbres et de massifs,
- Plantations de vergers,
- Renforcement de la ripisylve
- ...



LES 4 AXES D'INTERVENTION

3. TRAVAILLER SUR LA NATURE DES SOLS POUR DES INTERVENTIONS SOBRES ET QUALITATIVES

- Désimperméabilisation,
- Gestion différenciée,
- Cheminement,
- Matériaux poreux et favorisant l'infiltration,
- ...



LES 4 AXES D'INTERVENTION

4. METTRE EN PLACE UN MOBILIER ADAPTÉ AUX LIEUX POUR CONFORTER LES USAGES

- Bancs,
- Tables,
- Arceaux vélos,
- Deck,
- ...



SITES IDENTIFIES

Les grands pincipes

Les actions de préfiguration du Grand Parc de l'Hers suivent les principes du livre blanc et du plan d'actions qui peuvent être regroupés sous 4 axes :

- Révéler le Grand Parc : signalétique, portes d'entrées, informations dans la plus grande sobriété
- Favoriser la biodiversité : désimperméabilisation, renaturation, densification de la végétation
- Conforter les usages existants : lieux de détente et mode de déplacements avec une simplicité de gestion
- S'adapter et anticiper le changement climatique : Chemin de l'ombre, type de plantation et mode de plantation

Les types d'aménagements

Chaque action est propre à chaque commune ; néanmoins les aménagements proposés suivent un fil rouge guidé par le livre blanc et du plan d'actions. Ces actions peuvent concerner :

- Le chemin de l'Hers, cheminement continu prévu dans le cadre des aménagements définitifs
- Les portes d'entrées locales ou métropolitaines avec une signalétique adaptée
- Les lieux emblématiques qui proposent des espaces de convivialité ou de détente



TABLEAU DE SYNTHÈSE

		PRÉFIGURER LE CHEMIN DE L'HERS	PRÉFIGURER UNE DES PORTES DU GRAND PARC	PRÉFIGURER UN LIEU EMBLÉMATIQUE
SAINT JORY	Chemin de Tucol			
BRUGUIERES	Avenue de Toulouse			
GRATENTOUR	ZAC de la Gravette			
CASTELGINEST	Espace naturel de Peyrendrieu			
ST ALBAN	Rue des Alouettes			
FONBEAUZARD	La noria et l'arboretum			
AUCAMVILLE	Ancien site de tir à l'arc			
LAUNAGUET	Pôle d'équipements de la Palanque			
TOULOUSE	Chemin Bernard Sarrette			
L'UNION	L'accès au lac de St Caprais			
BALMA	Le Riou Gras			
QUINT FONSEGRIVES	Belvédère du parc de la Saune			
ST ORENS	Le verger de la Marcaissonne			



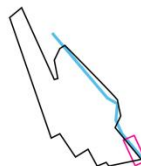
Préfigurer le chemin de l'Hers

SAINT ALBAN

Rue des Alouettes

Préfigurer le chemin de l'Hers

Requalifier le cheminement existant
le long de la rue des Alouettes



Principes d'aménagement :

- La mise en place de petits mobiliers (tables et bancs) au pied du grand chêne existant,
- La plantation d'arbres et de bosquets pour revégétaliser le site. Arbres fruitiers envisagés,
- La protection des espaces écologiques du haut de digue et l'appui de l'usage du chemin du bas de digue,
- La mise en place des fiches signalétiques pour quelques arbres remarquables à l'arboretum,
- L'accès PMR et la reprise de l'enrobé depuis la rue des Alouettes.



Contraintes :

- Vigilance sur la création du chemin - Zones Humides potentielles
- Conflit d'usages entre l'accessibilité de l'arboretum et l'habitation présente actuellement sur l'espace ?
- Parcelle privée rue des alouettes - PPA à réaliser



TOULOUSE

La chemin Bernard Sarrette

Préfigurer le chemin de l'Hers

Requalifier une ancienne route désaffectée en un tronçon d'un chemin piéton et cycles agréable en surplomb direct sur l'Hers.



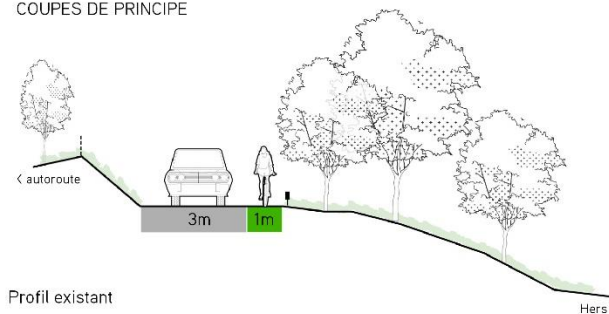
Principes d'aménagement :

- L'aménagement d'une voie piétons / cycles partagée et la suppression du caractère routier de la route actuelle (lice métal, découpe d'enrobé)

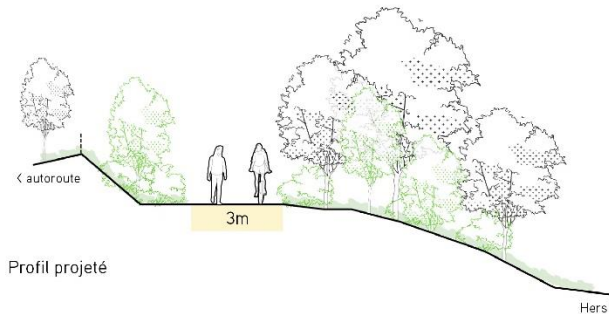


- De nouvelles plantations en accompagnement pour mettre le périphérique à distance.

COUPES DE PRINCIPE



Profil existant



Profil projeté



- totem GPH
- signalétique directionnelle
- banc
- arbre
- désimperméabilisation
- suppression lice métallique





 La Marcaissonne

Préfigurer une des portes
du Grand Parc

SAINT JORY

Chemin de Tucol

Préfigurer une des portes du Grand Parc

Préfigurer un espace de convivialité à proximité d'un chemin d'accès menant vers l'Hers



Principes d'aménagement :

- L'aménagement d'une petite aire de convivialité à proximité de l'arrêt de bus avec du mobilier (banc et tables),
- Le lien à un cheminement existant vers l'Hers,
- La sécurisation et séparation des usages (agricoles / routiers) par la plantation de haies champêtres,
- La mise en place de la signalétique de porte d'entrée au niveau du chemin et sa formalisation par la plantation d'arbres d'alignements

Contraintes :

- Maintenir l'accessibilité tracteur
- Réorganiser l'arrêt de bus et le dépose Verre



BRUGUIÈRES

Avenue de Toulouse

Préfigurer une des portes du Grand Parc

Créer une porte d'entrée permettant un accès vers Castelginest et Gratentour



Principes d'aménagement :

- L'aménagement d'une petite aire de convivialité en contrebas de la voie verte (bancs, tables),
- Le raccordement de ce futur aménagement au chemin existant en rive droite, en direction de Gratentour et Castelginest,
- La mise en place de la signalétique de porte d'entrée au niveau de la route de Toulouse,
- La végétalisation des abords de la voie verte avec des massifs arbustifs plantés et des arbres

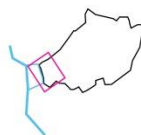
Contraintes :

- Coordination avec le projet de voie verte
- Topographie (talus et merlons existants)
- Maintenir l'accessibilité tracteur
- Zones humides à inventorier



GRATENTOUR

Zac de la Gravette



Préfigurer une des portes du Grand Parc

Mettre en valeur le cheminement entre la ZAC de la Gravette et les quartiers habités voisins

Principes d'aménagement :

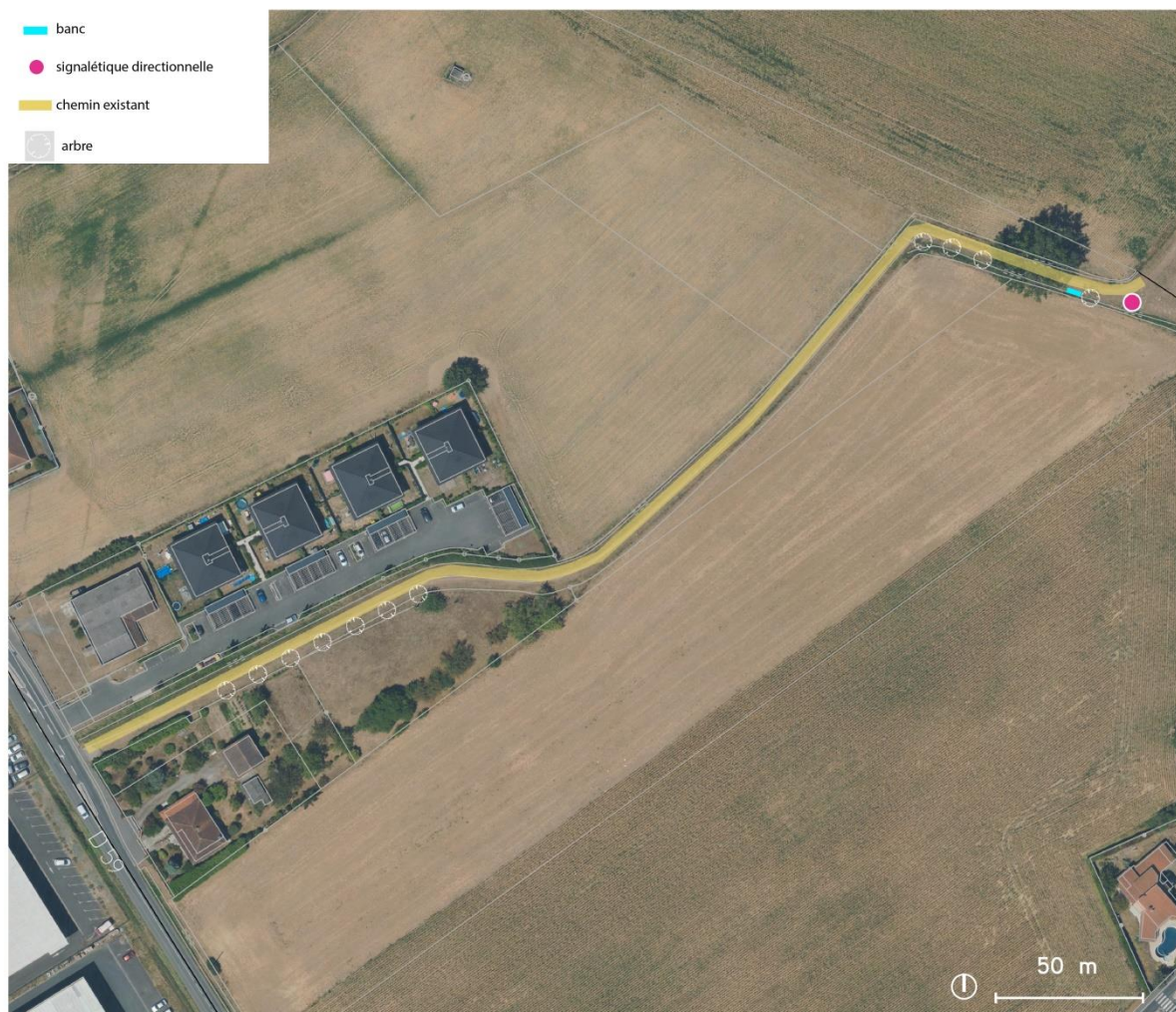
- La mise en valeur du chemin vers les quartiers

- La plantation d'arbres d'alignement,

- La mise en place d'une signalétique directionnelle et d'un banc

Contraintes :

- Maintenir l'accessibilité tracteur

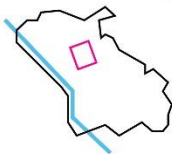


CASTELGINEST

Espace naturel de Peyrendrieu

Préfigurer une des portes du Grand Parc

Créer l'accès vers la zone de nature de Peyrendrieu depuis le cimetière



Principes d'aménagement :

- La création d'un chemin d'accès depuis le cimetière vers la zone de nature avec passerelles sur les fossés (ou busage),

- La plantation d'une haie champêtre le long du nouveau chemin,

- La mise en place d'une signalétique Grand Parc de l'Hers,

- L'accompagnement du chemin avec du mobilier (bancs)

Contraintes :

- Domanialité
- Fossés existants
- Topographie
- Maintenir l'accessibilité tracteur

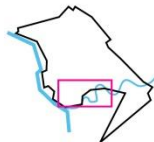


L'UNION

L'accès au lac de St Caprais

Préfigurer une des portes du Grand Parc

Requalifier le parking d'accès sud au parc du lac de St Caprais en rééquilibrant les usages et désimperméabilisant le plus possible les sols



Principes d'aménagement :

- L'optimisation du parking pour plus de compacité et moins d'espaces imperméabilisés tout en conservant les points d'apport volontaires,

- La mise en place d'arceaux vélos peu présents dans le secteur.

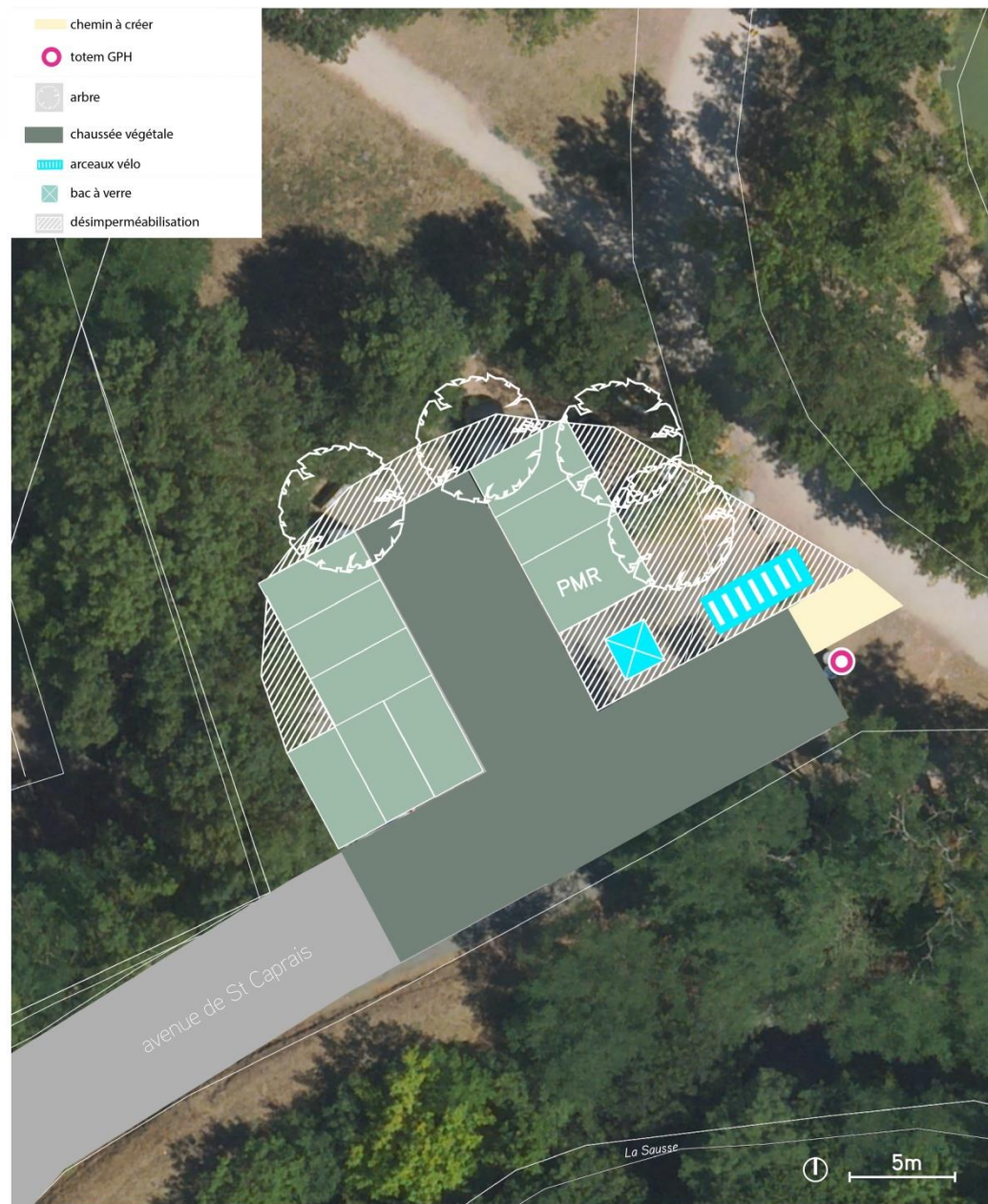
Contraintes :

- La prise en compte des contraintes liées aux points d'apports volontaires (aire de retournement des poids lourds en «T»)

- La diminution du nombre de places de stationnements (-3 places)

La sécurisation de la passerelle du quartier des Violettes.

Au regard des temporalités d'interventions et des contraintes foncières, cette sécurisation sera intégrée au programme d'intervention de l'équipe mandatée sur le Grand Parc.



BALMA

Le Riou Gras

Préfigurer une des portes du Grand Parc

Valoriser un accès au chemin de l'Hers depuis les équipements publics balmanais et donner à voir le Riou Gras

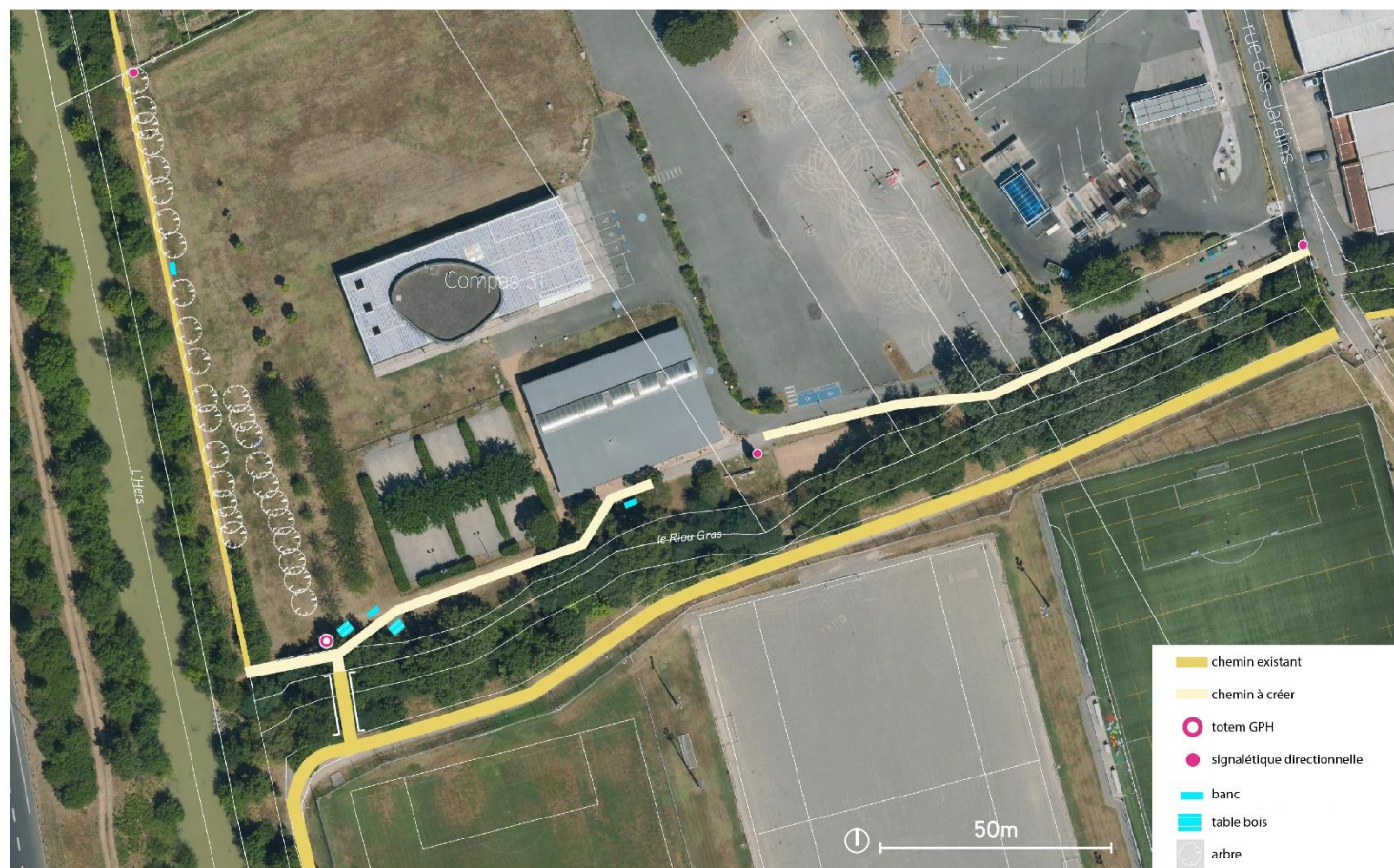


Principes d'aménagement :

- La continuité piétonne sur la rive nord du Riou Gras et la proposition d'une boucle piétonne autour du cours d'eau,
- La valorisation des espaces boisés existants à proximité de la Boule Balmanaise,
- La plantation d'arbres le long du chemin de l'Hers existant pour l'ombrager.

Contraintes :

- Une discussion avec la Boule Balmanaise pour connaître leurs besoins ?
- Une faisabilité technique fine pour le tronçon de chemin à l'est (présence de réseaux relevée)
- Foncier privé à l'est du projet



- chemin existant
- chemin à créer
- totem GPH
- signalétique directionnelle
- banc
- table bois
- arbre



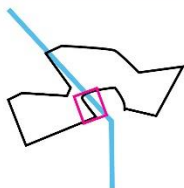
Préfigurer un lieu emblématique

FONBEAUZARD

La noria et l'arboretum

Préfigurer un lieu emblématique

Constituer un espace de convivialité derrière le cimetière



Principes d'aménagement :

- La mise en valeur d'une porte d'entrée au niveau de la Noria avec plantations et reprise des chemins et des escaliers,

- La mise en place d'un espace de convivialité derrière le cimetière avec bancs et table ouvrant sur paysage,

- La mise en place de ganielles de protection autour des plantations de la micro-forêt en rive droite, en rive gauche et près de la ripisylve,

- La mise en place d'une signalétique patrimoniale près de la Noria et de fiches signalétiques au pied des arbres remarquables

- Distributeur de poches à déjections canines

Contraintes :

- Une partie du foncier concerné hors périmètre communal

- Covoisibilité avec le château

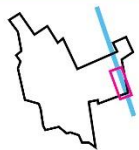


AUCAMVILLE

Ancien site de tir à l'arc

Préfigurer un lieu emblématique

Proposer un espace de convivialité pour les habitants et usagers (notamment écoles et collège)



Principes d'aménagement :

- La mise en place de petits mobiliers (tables de pique-nique et bancs),
- La création de 3 points d'accès au niveau des entrées sur la clôture existante,
- La requalification des cibles pour accueillir de la signalétique sur le GPH et des nichoirs à chiroptères,
- La plantation d'arbres et de bosquets pour revégétaliser le site avec plantations d'arbres fruitiers,
- La mise en accessibilité PMR des chemins existants,
- La mise en protection de la ripisylve avec des ganivelles.
- La création d'un potager communal

Contraintes :

- Servitude à établir pour relier les deux chemins à long terme.

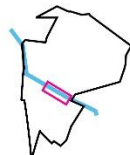


LAUNAGUET

Pôle d'équipements de la Palanque

Préfigurer un lieu emblématique

Optimiser la voie verte existante le long de l'Hers sur le secteur de la Palanque et rendre accessible le bord de l'Hers



Principes d'aménagement :

- L'amélioration du confort thermique de l'aire de jeux et du city-stade par des plantations,

- La mise en place d'arceaux à vélo et de bancs à l'entrée du cours Voltaire,

- La simplification des chemins existants notamment au niveau de la plage et du parcours sportif,

- Le renforcement de la ripisylve (ripisylve vieillissante) permettant de limiter la multiplication des chemins,

- L'uniformisation de la signalétique porte d'entrée du Grand Parc et installation d'une table de communication sur la biodiversité au niveau de la plage,

- Une perspective de partenariats avec les structures locales (club de protection de la nature, service jeune, ALAE)

Contraintes :

- Inventaires de biodiversité à mettre en place

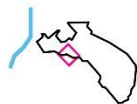


QUINT - FONSEGRIVES

Belvédère du parc de la Saune

Préfigurer un lieu emblématique

Valoriser le point de vue existant dans le parc de la Saune et s'inscrire en continuité de l'espace pédagogique du parc de la Saune



Principes d'aménagement :

- Un espace de pause pour profiter du point de vue avec de petit mobilier et une terrasse bois,
- Des plantations basses pour définir les espaces accessibles ou non (sécurisation de la butte),
- Une table d'orientation pour se situer dans le paysage (vue sur Pech David...) avec un propos sur le rôle de l'eau dans la construction du paysage.

Contraintes :

- Un diagnostic environnemental à réaliser au préalable,
- Une étude de sols nécessaire pour assurer la faisabilité technique,
- Un dénivelé impliquant un travail fin de mise en accessibilité (pas d'âne ou escaliers à créer).



SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE

Le verger de la Marcaissonne

Préfigurer un lieu emblématique

Mettre en valeur et renforcer les plantations du verger communal et proposer de nouveaux usages pour un espace public convivial



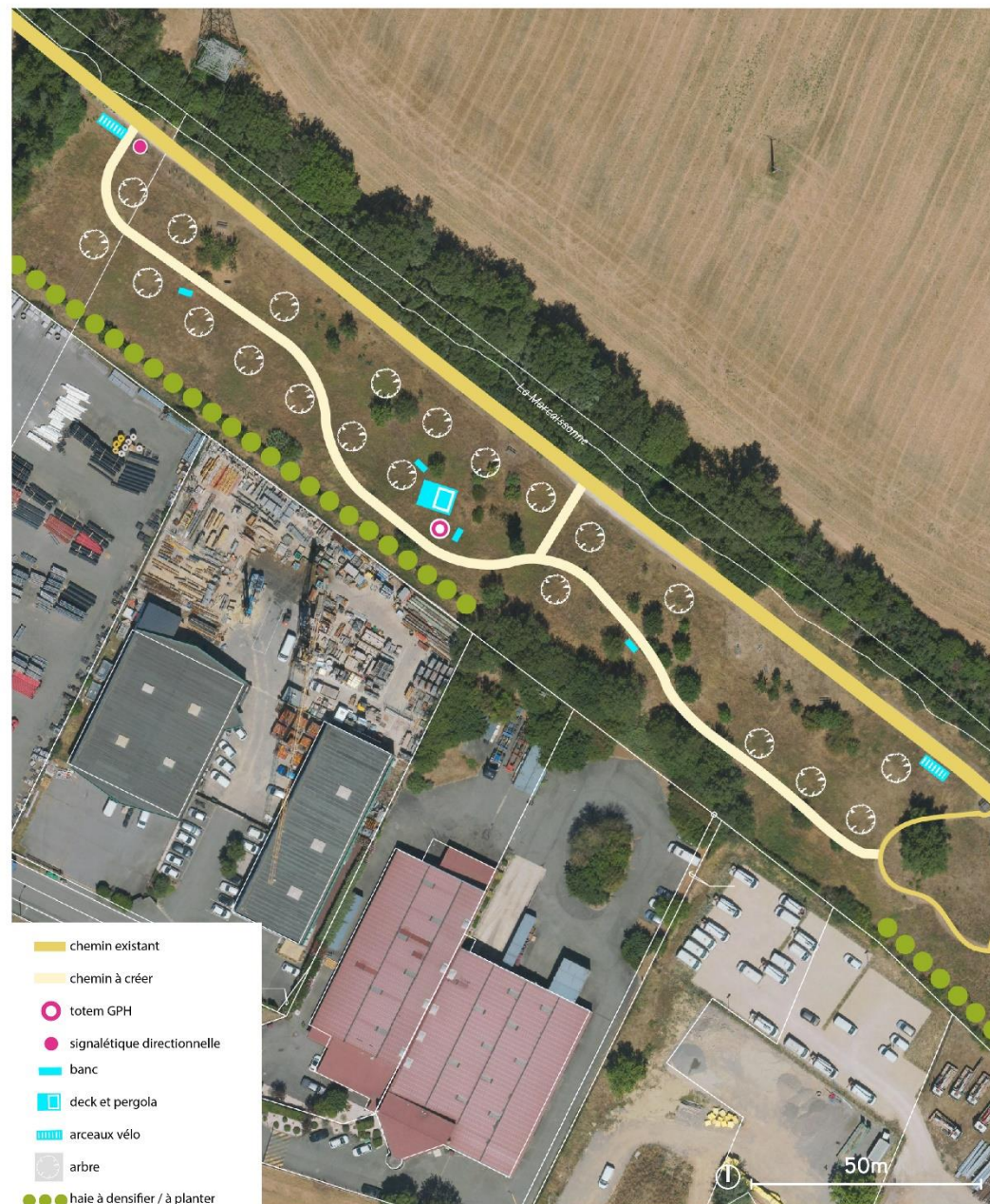
Principes d'aménagement :

- La plantation d'arbres fruitiers en renforcement du verger existant,
- Le renforcement des haies existantes pour mettre à distance les activités économiques voisines,
- La mise en place d'éléments de mobilier supplémentaires pour permettre d'intensifier les usages du lieu (pergola, tables et assises).



Perspectives :

- Une possible mobilisation de l'association locale SONE pour accompagner le projet.



Signalétique et actions de préfiguration :

Pour le mobilier urbain

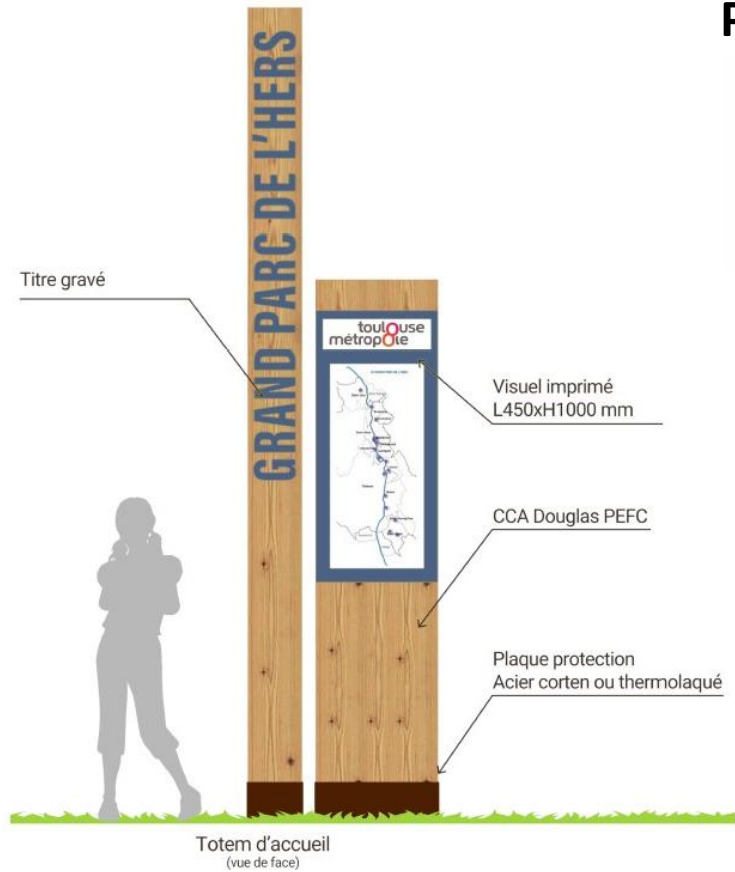
Atelier du 16/12/2024 : un débat sur l'utilisation du bois pour le mobilier urbain des sites de préfiguration

- Des réticences liées aux dégradations volontaires
- De l'adhésion au regard de sa très bonne intégration paysagère

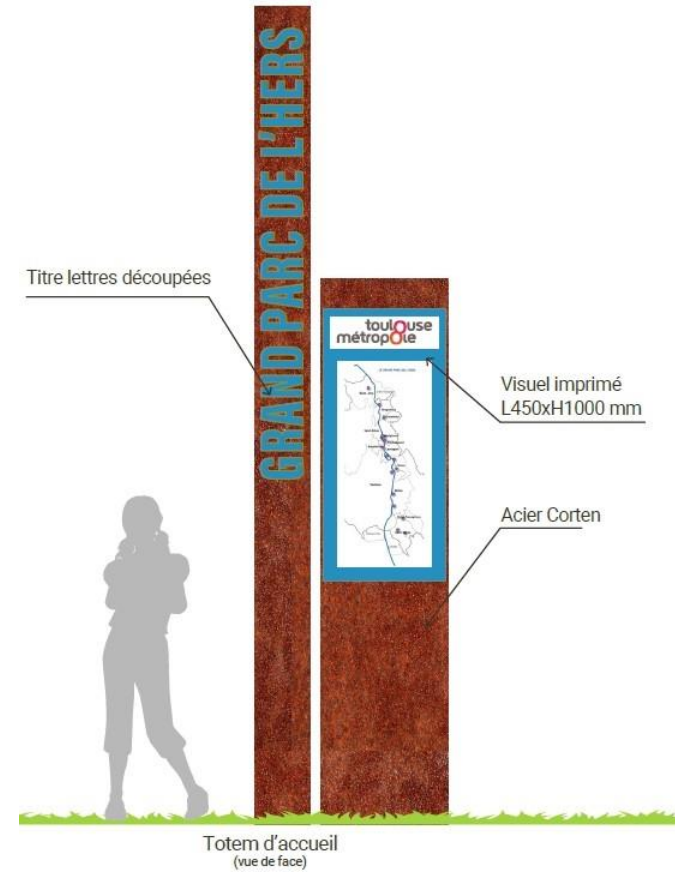
Toulouse Métropole étudie des alternatives au bois sur la gamme de mobilier à déployer sur les sites.

Mobilier Urbain : Totem d'entrée de Parc

Projet de logo:



Totem en bois



Totem en acier Corten

Mobilier Urbain : Tables - Bancs



Table en béton



Table en acier et bois



Table en bois



Banc en acier



Banc en acier et bois



Banc en béton - Zone inondable

Mobilier Urbain : Corbeilles - Supports vélo



Corbeille en bois



Corbeille en acier (Urbain)



Corbeille en béton



Support vélo en acier



Support vélo en acier

Des innovations possibles :

Pour les cheminements :

TM a identifié la possibilité de mettre en place des chaussées végétales :



En réponse aux mélanges terre pierres dont la terre finit toujours par remonter à la surface pour former de la boue ou pour éviter une pollution des sols par la dégradation des structures en plastique.



PRINCIPE

Végétaliser un revêtement minéral résistant aux passages d'engins motorisés sans incorporer de terre à la structure.



Chaussée 100% écologique applicable à de nombreux sites.

APPLICATIONS

- ✓ allées piétonnes,
- ✓ pistes cyclables,
- ✓ aires de stationnement,
- ✓ accotements routiers,
- ✓ places de village,
- ✓ cimetières,
- ✓ champs de foire,
- ✓ plate-forme techniques,
- ✓ cours d'écoles,
- ✓ voies pompier,
- ✓ terre-pleins ...

Un revêtement minéral vivant pouvant se substituer au sempiternel enrobé.



RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

Mise en œuvre d'un substrat naturel « Falital® » dosé à 10% dans une structure de chaussée minérale. Un semis de graines TALPAFLORE adapté à ces conditions extrêmes est réalisé avant le compactage de l'ensemble.



COUPE D'UN ACCOTEMENT / STATIONNEMENT ENHERBÉ





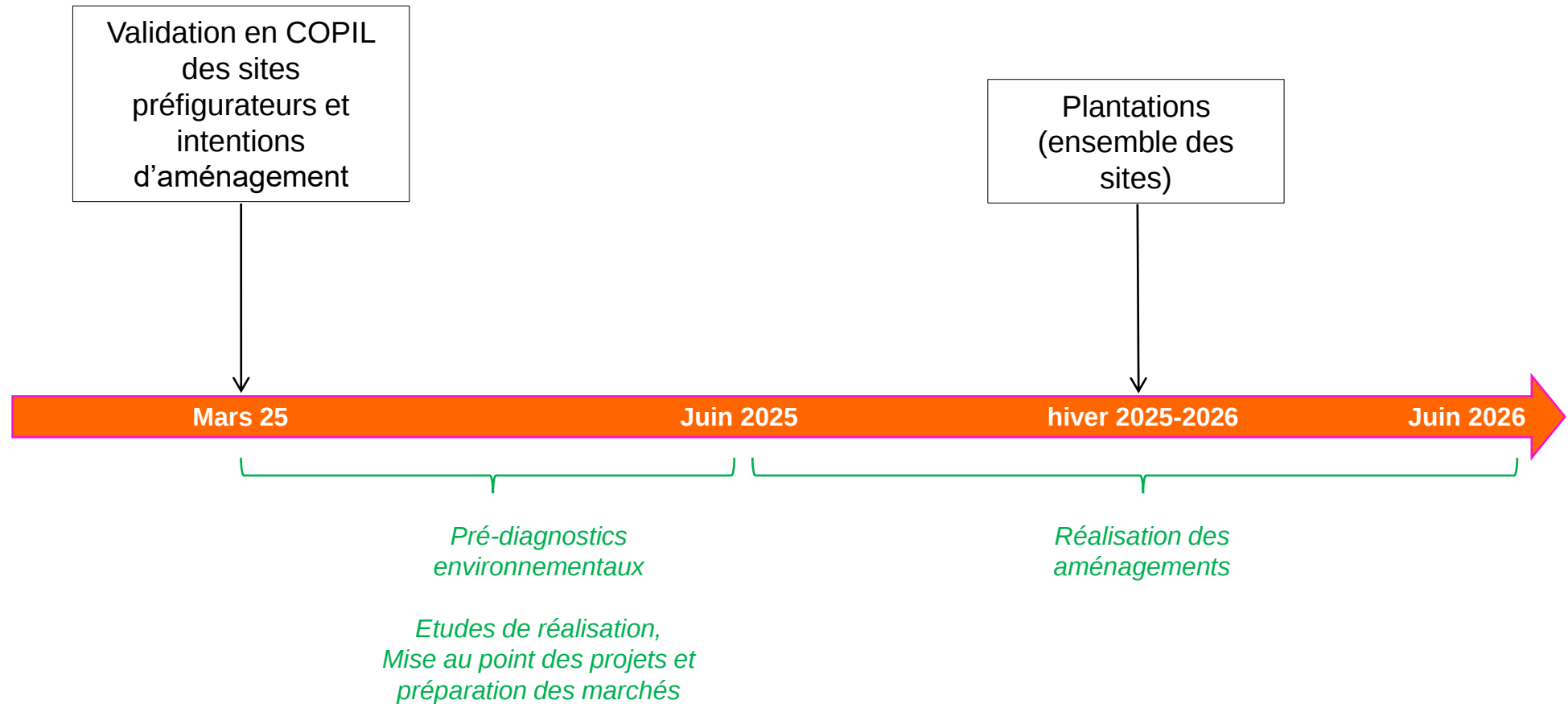
2/ Modalités de mise en œuvre et de gestion des aménagements de préfiguration

Feuille de route de la mise en œuvre des actions de préfiguration :

Suite à l'identification des sites préfigurateurs et des intentions d'aménagement, il reste à mener sur chaque site, en lien étroit avec les communes :

1. Des **études de faisabilité** à poursuivre : propriété foncière, réglementation urbaine et environnementale, choix du mobilier et des revêtements en fonction de l'évaluation des coûts d'investissement et de gestion,...
1. Un **pré-diagnostic environnemental** à poursuivre avec Ecotone : données faune et flore, repérage d'éventuelles zones humides et autres milieux naturels sensibles,...
1. Des **études de réalisation** AVP-PRO à conduire
1. Une **convention de remise des ouvrages aux communes** pour leur gestion ultérieure (équipements et espaces aménagés) à rédiger, délibérer et signer
1. Un **calendrier des travaux** à établir avec les entreprises mandatées La **mise en œuvre des travaux** : préparation chantier, suivi des travaux, réception
1. Remise des aménagements aux communes pour en assurer la gestion.

Calendrier opérationnel prévisionnel :



3/ Points divers



Maitrise d'œuvre : procédure négociée en cours

Type de marché :

1 accord-cadre de maitrise d'œuvre d'une durée de 4 ans, renouvelable 2 fois.

Objet du marché :

Missions de maitrise d'œuvre pour la conception du schéma directeur du Grand Parc de l'Hers et la réalisation des espaces publics et infrastructures définis par le schéma directeur

Calendrier de la procédure avec négociation :

- 11 juillet 2024 : jury de sélection qui a retenu 5 candidats admis à remettre une offre
- 6 mars 2025 : auditions des candidats et phase de négociation
- Avril/Mai 2025 : remise des offres finales, analyse et jury d'attribution du marché
- Juin 2025 : démarrage des premières études et missions